

Le 25 janvier 2010

Séisme Haïti : Le point sur l'adoption avec la Voix de l'enfant

Alors que de nombreux appels à la mobilisation se font entendre pour que les enfants haïtiens, dits "orphelins" soient adoptés, la Voix De l'Enfant appelle à la raison et au respect des enfants et de leurs familles.

Ne confondons pas urgence et précipitation. S'il est vrai que les premiers secours doivent être apportés dans les plus brefs délais pour sauver un maximum de vies, il n'en est pas de même pour le devenir d'un enfant.

Il faut avant toute chose l'accueillir, le protéger, le temps de rechercher ses parents ou un membre de sa famille. Un enfant errant seul, après une catastrophe naturelle, n'est pas systématiquement un orphelin.

De plus, n'oublions pas qu'à Haïti, comme dans de nombreux pays, la "famille élargie" joue un rôle essentiel au développement et à l'épanouissement d'un enfant qui a perdu ses parents.

Par ailleurs, la Voix De l'Enfant, avec ses partenaires locaux met tout en œuvre pour lutter contre l'abandon. Une maman, une famille à qui l'on donne accès au micro crédit, au parrainage, n'abandonnera pas son enfant. C'est son cœur, c'est sa richesse, c'est la vie. Il y a là une urgente nécessité d'assurer des conditions de vie décentes à chaque famille, dans le respect de leur culture.

N'aggravons-nous pas les traumatismes de ces enfants, en les sortant de leur pays dans la précipitation alors qu'ils ont vécu un drame, qu'ils ont souffert et ont été sauvés avec de nombreux autres enfants.

L'expérience passée lors du Tsunami ou au Soudan témoigne des difficultés auxquelles sont aujourd'hui confrontés les enfants qui ont été déracinés sans garantie qu'ils n'avaient plus d'attache. Avant toute adoption, qui doit être l'ultime recours, il est essentiel de s'assurer que toutes les solutions ont été épuisées.

Enfin, rappelons que dans ces situations, aucun enfant ne choisit son destin et qu'il est de notre responsabilité d'adulte de le protéger lorsqu'il est en danger, quel qu'il soit, où qu'il soit.

Si nous nous mobilisons pour accueillir des enfants haïtien, ne devons-nous pas le faire alors pour les enfants victimes en Afghanistan, au Darfour, au Proche Orient et dans de nombreuses autres régions du monde ? Mobilisons-nous pour que « *l'Humanité donne à l'enfant, la meilleure d'elle-même* » (Nations Unies, 21 novembre 1959).

Martine Brousse - Directrice de la Voix de l'Enfant